

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la Fonction Publique Hospitalière

(Format présentiel ou distanciel)

Module 1 : comprendre, repérer les situations de violences sexistes sexuelles et orienter les victimes

L'intensification des témoignages impulsée par le mouvement « Me too » (à partir de mai 2017) relayés dans le contexte hospitalier par des mouvements comme « Paye ta blouse » ou « Balance ta blouse », a bouleversé les représentations de chacun des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS).

En parallèle des mouvements sociétaux, les pouvoirs publics se sont emparés de la lutte contre les VSS, notamment par l'article L 4121-1 du Code du travail (applicable à la fonction publique) : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

PUBLIC VISÉ :

➤ Tout public de la FPH dont les médecins, les encadrants, les responsables RH des établissements de la FPH (sanitaires, sociaux et médico-sociaux)

ANIMÉ PAR :

➤ FORMAVENIR
PERFORMANCES

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 16 participants maximum

DURÉE :

➤ 1 jour (7 heures)

PRÉREQUIS :

➤ Pas de prérequis

CONTACT :

➤ Administratif
Clara NICOLAIEFF
01 80 06 90 11
cnicolaieff@formavenir-
performances.fr

➤ Pédagogique et commercial :
Claire MANGENET
06 03 23 57 27
cmangenet@formavenir-
performances.fr

OBJECTIFS

➤ Comprendre, repérer les situations de VSS et orienter les victimes

➤ Caractériser les VSS dans le secteur sanitaire et médico-social et leurs différents modes d'expression dont le cyberharcèlement, repérer les facteurs de risque spécifiques à la FPH

➤ Dépasser les préjugés et les stéréotypes, identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psycho-traumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques

➤ Contribuer à l'identification des victimes de VSS par des méthodes et des outils adaptés

➤ Savoir accueillir une révélation et poser un cadre d'entretien/ Développer une posture d'accueil de la parole

➤ Connaître les obligations et les responsabilités de l'administration et des personnels. Identifier les sanctions encourues

➤ Discerner les ressources et les procédures internes à son établissement, les structures d'appui sur son territoire Mobiliser des outils et des ressources pour orienter les victimes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Des méthodes pédagogiques variées centrées sur une pédagogie active

- Test de positionnement
- Apports didactiques
- Exercices pratiques et simulations
- Diaporama
- Etudes de cas
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles
- Groupes de travail et restitution

PROGRAMME

JOUR 1 :

- Compréhension et repérage des situations de Violences Sexistes et Sexuelles
- Représentations, définitions
- Echanges autour des situations relatées par les participants
- Ampleur du phénomène
- Cadre réglementaire
- Les Violences Sexistes et Sexuelles et leurs modes d'expression
- Les situations possibles dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Repérage du lien entre stéréotypes, préjugés, discrimination
- Les mécanismes de l'emprise, ses effets, les difficultés à briser l'emprise de l'agresseur
- Focus sur la notion de consentement dans les pratiques sexuelles
- Les conséquences physiques, somatiques et psychologiques de la violence
- Identification des victimes et signaux d'alerte
- Le cadre de l'entretien dans le cas d'une révélation
- La posture relationnelle adaptée et les techniques d'écoute active
- Collecter les faits, chercher les ressentis, rassurer les victimes
- Les obligations et responsabilités de l'administration et des personnels
- Identification des sanctions encourues (disciplinaires, pénales et civiles)
- Les mesures de protection fonctionnelle
- Acteurs internes et externes, structures d'appui – cartographie sur le territoire